

Quelles sont les répercussions de la COVID-19 sur les Canadiens ayant un problème de santé de longue durée ou une incapacité?

Du 23 juin au 6 juillet 2020, Statistique Canada a recueilli, au moyen d'un questionnaire fondé sur l'approche participative, des renseignements sur les expériences des Canadiens âgés de 15 ans et plus ayant un problème de santé de longue durée ou une incapacité pendant la pandémie de COVID-19.¹

État de santé général autodéclaré²



Près de la moitié (48 %) des participants ont déclaré que leur santé générale est moins bonne qu'elle ne l'était avant le début de la pandémie.

État de santé mentale autodéclaré



Plus de la moitié (57 %) des participants ont déclaré que leur santé mentale est moins bonne qu'elle ne l'était avant le début de la pandémie.

77 % des participants ont eu besoin d'au moins une thérapie ou un service pour leur problème de santé, mais ne les ont pas reçus.



Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'indiquer avoir de la difficulté à s'acquitter de leurs obligations financières ou à répondre à leurs besoins essentiels.³

8 % des participants n'ont pas pu passer de tests ou recevoir de soins médicaux liés à la COVID-19 en raison de leur problème de santé.

60 % des femmes et **56 %** des hommes ont déclaré avoir de la difficulté à s'acquitter de leurs obligations financières ou à répondre à leurs besoins essentiels.



Parmi les participants ayant connu une baisse du revenu mensuel de leur ménage, plus de la moitié ont indiqué avoir de la difficulté à répondre à leurs besoins en aliments et en épicerie.

54 %



38 % des participants ont fait état de répercussions sur leur capacité à répondre à leurs besoins en équipement de protection individuelle.



Notes : 1. Sont compris dans la présente analyse les participants qui ont déclaré une difficulté et qui se sont identifiés comme personne ayant une incapacité; ceux qui n'ont déclaré aucune difficulté particulière, mais qui se sont identifiés comme personne ayant une incapacité; et ceux qui ont déclaré une difficulté, mais qui ne se sont pas identifiés comme personne ayant une incapacité.
2. En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages ne correspond pas à 100 %.
3. Comprend les participants qui ont fait état de répercussions « majeures » ou « modérées » sur leur capacité à s'acquitter de leurs obligations financières ou à répondre à leurs besoins essentiels.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie, 2020

Numéro au catalogue : 11-627-M
ISBN : 978-0-660-36111-6

Source : Répercussions de la COVID-19 sur les Canadiens – Vivre avec un problème de santé de longue durée ou une incapacité.